

ASSURANCE VIE

La France Mutualiste augmente significativement ses taux de rendement 2022

Ses contrats phares d'assurance vie – Actépargne 2 - passent de 1,31% à 2,11% et son PER de 1,60% à 2,31%

Paris La Défense, 5 janvier 2023_ Le conseil d'administration de La France Mutualiste, réuni en décembre dernier, a entériné les taux de rendements pour l'année 2022 de son fonds en euros.



« La hausse des taux d'intérêts obligataires combinée à notre actif diversifié à fortes plus-values latentes - nettement supérieures à celles du marché - nous permet d'offrir cette année à nos adhérents **des taux de rendement de nos fonds en euros supérieurs à 2% sur l'ensemble de nos contrats** », a commenté **Dominique Burlett**, président de La France Mutualiste.

« Ces taux s'inscrivent dans notre engagement de protéger l'épargne de nos adhérents sur la durée.

Et nous sommes particulièrement fiers de continuer à donner l'accès à notre contrat d'assurance vie sans imposer de minimum de détention en unités de compte** ».

Taux de rendement 2022

Les contrats ouverts à la souscription sont indiqués en gras

- **2,11%*** pour ses contrats d'assurance vie multisupport **Actépargne2, Actépargne2 Jeunes, Actépargne2 Seniors, Actépargne2 Protégés**, Livret Jeun'Avenir, et Livret RM.
Soit **2,31%*** pour les contrats bénéficiant du bonus attribué lorsque la part d'unités de compte** est supérieure à 25%.
- **2,61%*** pour son contrat historique, la **Retraite Mutualiste du Combattant (RMC)**, qui célèbre cette année le centenaire de sa création par le gouvernement français. Les rentes constituées avec un taux technique inférieur à 2,61% sont revalorisées sous la forme d'une participation aux excédents ;
- **2,31 %*** pour son plan d'épargne retraite individuel (**PERI**), lancé en décembre 2020 sous le nom de **LFM PER'FORM** ;
- **2,11 %*** pour son contrat d'assurance vie multisupport Passerelle, qui comporte un investissement à hauteur de 35% sur un fonds dynamique en unités de compte** sans risque de perte en capital au terme (au 2 janvier 2031) ou en cas de décès : LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée ;
- **2,01 %*** pour ses contrats d'assurance vie monosupport **Funépargne, Bonépargne, Rentépargne**, et son contrat de retraite complémentaire R4, et **2,00%** pour son contrat obsèques Confort Obsèques.

CONTACTS PRESSE :

Profile – Hina de Soultrait/Leslie Boutin – tel : 01 56 26 72 24 – hdesoultrait@agence-profile.com
La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr

Les contrats d'épargne et retraite de La France Mutualiste ouverts à la souscription au 1^{er} janvier 2023

ACTEPARGNE2 : pour financer tous ses projets patrimoniaux

Accessible à tous les publics, ce contrat d'assurance vie multisupport à versements et retraits libres, propose, en plus d'un fonds en euros performant, 13 supports en unités de compte en gestion libre. Il offre en outre une garantie plancher en cas de décès de l'assuré avant son 75^{ème} anniversaire ainsi que des options gratuites facilitant la gestion : dynamisation des plus-values, arbitrage de sécurisation progressive selon la durée restante, investissement progressif et surtout la gestion profilée clé en main.

ACTEPARGNE2 JEUNES : pour démarrer dans l'assurance vie avant 29 ans à des conditions privilégiées

Un contrat d'assurance vie multisupport adapté aux finances des jeunes : 0% de frais d'entrée jusqu'à 28 ans inclus et jusqu'à 15000€ de versement bruts (frais réduits ensuite), ouverture possible dès 70€, avec versements complémentaires à partir de 30€/mois ou 50€/trimestre ou 100€/semestre. Possibilité d'investir dans des fonds d'investissement socialement responsables, l'épargne reste disponible à tout moment, et le contrat perdure après les 28 ans.

ACTEPARGNE2 SENIORS : pour bénéficier de revenus réguliers à la retraite et transmettre son patrimoine

Ce contrat d'assurance vie multisupport s'adresse aux personnes qui anticipent leur retraite. Il offre un large éventail de rentes (viagère réversible ou non, viagère à annuités, garanties ou à annuités certaines) et des retraits programmés. Il facilite les donations de son vivant ou la transmission de capital lors du décès.

ACTEPARGNE2 PROTEGES : pour les personnes sous tutelle, sous curatelle ou éligibles à l'épargne handicap

Ce contrat d'assurance vie multisupport permet d'assurer l'avenir ou de préparer l'autonomie financière d'un proche. Dès la 6^{ème} année, le protégé peut choisir entre plusieurs formes de rentes. Il bénéficie d'une réduction d'impôt supplémentaire et spécifique égale à 25% du montant des primes versées (dans la limite de 1 525€, plus 300€ par enfant à charge).

RMC : pour les combattants d'hier et d'aujourd'hui, et les victimes de guerre à titre militaire

La Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) permet de se constituer, avec l'aide de l'Etat, un complément de retraite non imposable (1) servi à vie et de transmettre un capital, dans les conditions avantageuses de l'assurance vie, à la personne de son choix (2), avec des avantages exceptionnels :

- versements intégralement déductibles du revenu net imposable dans la mesure où ils permettent l'acquisition d'une part de rente majorée par l'Etat et selon la législation en vigueur
- rente exonérée d'impôts et de prélèvements sociaux (1)
- majoration (1) et revalorisation de la rente par l'Etat

LFM PER'FORM : pour se constituer un capital ou une rente au moment de sa retraite

Le plan d'épargne retraite individuel de La France Mutualiste allie souplesse et simplicité grâce à différentes options de versement, la déductibilité des versements, une gestion libre ou pilotée à horizon, le choix de la date de disponibilité, la possibilité de sortie en rente viagère ou en capital et une garantie plancher.

FUNEPARGNE : pour épargner en vue de frais d'obsèques

La souscription de ce contrat d'assurance vie monosupport est ouverte pour soi ou ses ascendants sans limite d'âge, avec un versement minimum à l'adhésion de 1000 €, puis des versements selon ses possibilités jusqu'à 7 700€ net.

(1) Dans la limite d'un plafond de rente fixé chaque année par l'Etat

(2) En cas de souscription du contrat sous le régime à capitaux réservés.

* Net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais sur versement prévus au contrat. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs. Pour la RMC, le taux annuel est attribué pour la revalorisation des garanties de rente.

** La valeur des unités de compte (UC) n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant des marchés financiers. L'investissement en unités de compte comporte un risque de perte en capital.

A PROPOS DE LA FRANCE MUTUALISTE

Conseil mutualiste en assurance et épargne, le groupe La France Mutualiste est né il y a plus de 130 ans dans le but humaniste et avant-gardiste de proposer à des particuliers la mutualisation de leur épargne en vue de la retraite. Cette mission est toujours son cœur de métier aujourd'hui, tout en offrant une protection complète aux familles : épargne et retraite – dont la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) – mais aussi assurances de biens (auto, habitation) et assurances de personnes (santé, emprunteur et prévoyance), distribuées via sa filiale Média Courtage.

Le groupe compte 290 000 adhérents-clients, 348 000 contrats gérés, 525 salariés, 270 bénévoles, 57 agences, 10,3 milliards d'euros d'actifs dont 17,1% en immobilier.

Depuis toujours, La France Mutualiste défend les valeurs humaines et sociales de solidarité et d'engagement dans un esprit de famille. C'est ce qui l'amène à oeuvrer notamment pour la transmission et le renforcement des liens entre les générations.

CONTACTS PRESSE :

Profile – Hina de Soultrait / Leslie Boutin – tel : 01 56 26 72 24 – hdesoultrait@agence-profile.com

La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr